

La vie à la prison de Mantes en 1794 d'après les mémoires et confessions de l'abbé Verdière

Par Alphonse SUBTIL (professeur honoraire)

Si les nobles furent les premières victimes révolutionnaires à la fois dans leurs personnes et dans leurs biens, les prêtres ne furent pas épargnés. Quelques-uns avaient cependant manifesté un esprit très favorable aux idées nouvelles, en prêtant serment à la République et en renonçant à exercer leur sacerdoce. Ils furent arrêtés puis emprisonnés. Tel fut le sort des curés du Vexin et du Mantois, internés à Mantes en 1794.

Voici comment l'Abbé Verdière[?], curé de Saint-Gervais, raconte son arrestation à la cure du village, le 3 Germinal An II (23 mars 1794):

« À 8 heures du soir, drelin... drelin... Marie-Anne va ouvrir... elle entre, la terreur peinte sur le visage et prononce ce seul mot: Boulanger! (*Boulanger est un gendarme*). Aussitôt paraissent le commissaire, bonnet de poil en tête, et deux crosses de pistolets sortant des poches... La bonne Marie-Anne tombe, les enfans crient, l'ami le R... reste stupéfait, je tiens ferme. On met les scellés, on soupe, j'anime les témoins. À cinq heures du matin on part, les habitants pleurent; je laisse tomber quelques larmes moi-même sur leur sentiment. J'arrive à Mantes où je trouve trente détenus.»

Comment sortir de cette prison? Notre curé va s'y employer. Utilisant son esprit plein de finesse, son talent d'écrivain, son habileté d'avocat, il dispose ses arguments dans des suppliques ou pétitions qu'il adresse au représentant du peuple, le citoyen Crassous[?], et aux membres du district de Mantes.

Pour servir sa cause, il n'hésite pas à exagérer, à ridiculiser ses personnages... et leur libération est fréquemment obtenue.

Il en fut ainsi pour le citoyen Langlois, charbonnier à Rosny, emprisonné pour avoir déclaré, un jour d'ivresse, à ses compagnons de beuverie:

Cette communication, proposée sous ce format par le site *Mantes histoire*, fut présentée lors de la séance des Amis du Mantois du 06/06/1957, puis publiée sous cette référence:

SUBTIL (Alphonse), *La vie à la prison de Mantes en 1794 d'après les mémoires et confessions de l'abbé Verdière*. Le Mantois 8 — 1957 (nouvelle série) : Bulletin de la Société « Les Amis du Mantois ». Mantes-la-Jolie, Imprimerie Mantaise, p. 16-19.

[?] Voir, du même auteur et dans la même collection, *Mon ami l'abbé Verdière, curé de Saint-Gervais en 1789 et Le brigandage dans le Vexin pendant la Révolution*. [NDÉ]

[?] Joseph-Augustin Crassous. [NDÉ]

« Si Marat avait été manqué, aujourd'hui il serait guillotiné. » Une pétition signée Verdière l'a tiré d'affaire en deux heures.

L'une des plus pittoresques et des plus spirituelles fut celle qu'il adressa le 10 Floréal An II (1^{er} mai 1794) aux membres du district de Mantes, intitulée: « *Les cages du citoyen Verdière* ».

« ... Est-ce donc mon nom d'oiseau, Verdier, qui influe sur ma destinée? Jeune encore et vivant à la becquée, mon père, pour me faire siffler par les érudits du canton, me mit en pension où j'appris quelques airs qui me procurèrent des bonbons. Plus grand et paré de couleurs jaunes et vives, lorsque j'aurais pu trouver des cages à ma guise,

« l'occasion, la faim, l'herbe tendre et, je pense,

« Quelque diable aussi me poussant,

« j'entrai dans un séminaire où je mordais les barreaux de ma cage comme vert-vert... La Révolution venue, je m'aperçus d'abord qu'en ôtant la cloche on ne voulait plus que je chantasse. Alors, prenant les ciseaux qui m'étaient fournis par le décret... je me disposais à voler au dehors tant bien que mal... lorsqu'un mandat furieux m'a consigné de nouveau dans une cage plus détestable que les autres où gémissent de tristes oiseaux de tout âge et de toute couleur. Là, ne chantant plus, l'aile ballante et le bec en dessous, je ne pousse que des soupirs. Le grand oiseleur venu, j'ai cependant chanté mes désirs: je l'ai fait rire, dit-on, et pourtant il s'en est allé sans ouvrir la porte.

« Ô vous, amants de la Liberté, je vous conjure par vos cages chéries de me reconnaître comme oiseau de votre espèce. Si mes plumes ne sont pas encore bien venues, ce ne sont pas, du moins, les anciennes. Pressez pour moi le sensible Crassous et libre je chanterai sur la branche la plus élevée de l'arbre de la Liberté, sa justice, ma patrie et les vertus des républicains. »

Mais ces écrits isolés ne suffirent pas à obtenir la libération de l'ensemble des détenus. Il décide alors « de faire une pétition générale... sous une forme originale et en espèce de drame ». Cette poésie, datée du 21 Floréal An II (10 mai 1794) est intitulée « *Le Philosophe en détention* ». La scène se passe dans la prison de Mantes.

(Quoiqu'il s'agisse d'un travail inédit, intéressant à plus d'un titre, il n'est pas possible de le reproduire ici en entier. Nous donnons seulement une partie de la scène de l'après-midi, dans laquelle il nous fait connaître les noms et particularités de certains détenus).

SCENE DE L'APRES-MIDI

Le commissaire, allant et venant entre deux files de détenus. — En vertu de mes devoirs, j'entre en fonctions, et d'abord je demande à ce grand citoyen, le plus âgé : Tu qui es ?

Le Vieillard, riant et en latin. — Mus.

Le Commissaire. — Mus signifie Rat; serais-tu ce bon Le Rat de Magnitot? Et qui diable t'a fait mettre ici?

Le Vieillard. — Je n'en sais rien.

Un Détenu. — Je le sais, moi.

Le Commissaire. — Sans doute le Comité de surveillance de Magny.

Le Détenu. — Oui, mais il faudrait savoir la manière. À 11 heures du soir, quinze ou vingt enragés ivres vont à Magnitot, frappent à enfoncer les portes, entrent, boivent, jurent et blasphèment, menacent de la guillotine et donnent des bouffées à des femmes respectables. Le lendemain grand triomphe: on conduisait des cheveux blancs et soixante-dix ans de vertu.

Le Commissaire. — Doucement, il ne faut pas crier encore contre ces excès.

Le Vieillard, avec douceur. — Je ne me plains pas.

Le Commissaire. — Quel âge?

Le Vieillard. — Soixante-quatorze ans.

Le Commissaire. — Quel revenu avant 1789?

Le Vieillard. — Grand.

Le Commissaire. — Depuis?

Le Vieillard. — Petit, trop petit.

Le Philosophe. — Tant mieux pour toi, le bonheur est dans la médiocrité.

Le Commissaire. — Que dis-tu de la Révolution?

Le Vieillard. — J'obéis à ses lois, je perds sans murmure et, détenu, je suis tranquille, me confiant aux autorités constituées.

Tous. — Bravo!

.....
Le Commissaire. — Et toi, gros blondin, tu ris donc dans toutes les occasions?

Le Philosophe. — Oui.

Le Commissaire. — Tu fais des comédies pour amuser les détenus? Et des vers?

Le Philosophe. — Certes; s'ils ne sont pas bons, ils m'amuse, qu'importe!

Le Commissaire. — Dis-nous ceux que tu as envoyé l'autre jour au citoyen Crassous.

Le Philosophe. — Très volontiers.

LES DEUX ROBES DE LA FORTUNE

Robe de rose et robe brune
Sont les habits dont la fortune
Tous les matins prend plaisir à s'orner.
Tant que les ris, présents à sa toilette.
À l'habit rose ont soin de la borner
Tout roule au mieux, mais lorsque l'indiscrète
Par mal humeur a chassé leur essaim,
Lors, elle met le sinistre satin
Et de chagrins divers elle devient la cause.
Depuis longtemps, pour moi, fortune était en rose
Joli manoir, jardin fécond!
Bon appétit, sommeil profond!
Quelque livret, peu de bréviaire
Des dévôts friand ordinaire.
Mais quel cruel vertige, me voici détenu,
 Sans argent, presque nu,
 Barbe d'un pied, visage blême
Aux reflets d'un miroir, faisant peur à moi-même.
Ô Crassous, dis un mot, et docile à ta loi
Fortune aura regret de sa métamorphose.
Pour prix, reçois mon vœu. Puisse-t-elle pour toi
Ne mettre d'autre habit que son habit de rose!

Le Commissaire. — Et pourquoi es-tu dans ces lieux?

Le Philosophe. — Pourquoi? Est-ce ma faute si nos citoyens ont voulu chanter en chœur du latin dans l'église? Si, revêtu de lin, ils me croyaient pour ma petite part dans le Conseil de l'État de l'Être suprême et ministre dans mon coin de ses volontés saintes? J'ai quitté des fonctions autorisées jusque là dont je m'acquittais cependant en homme de bien...

Le Commissaire. — Fort bien, je reconnais là le philosophe, mais d'ordinaire vous êtes des fanatiques.

Le Philosophe. — Non, pas tant qu'on le croit.

Le Commissaire. — Puisque tu fais ta méditation dans Pantagruel, tu ne dois pas être un Tartuffe. Je parlerai de toi. Salut. À un autre.

.....
Le Commissaire. — C'est assez de travail et d'information pour aujourd'hui. Consolez-vous, mes amis, jouez, causez, lisez et dormez si vous pouvez, et surtout écoutez ce philosophe qui plus que tout peut vous adoucir la peine de la détention...

Comme j'ai un rapport à faire sur vos occupations en général, prises dans un instant du jour quelconque, je charge le Philosophe de m'en faire passer la note.

Le Philosophe. — La chose est faite. En m'amusant hier, j'ai remarqué ce que nous faisons tous dans le même moment, entre 11 heures et midi.

J'ai vu *Garel* (de Mantes, bon enfant), assis dans son alcôve, les pieds croisés sur une chaise et profondément occupé.

Guérin (ancien receveur du grenier à sel de Mantes, sans malice), bonnet en tête, serré d'un ruban noir, les mains derrière son dos, se grattant.

Ridard (ex-cordelier de Mantes, très plaisant), aux cheveux gris, aux yeux de travers, tenait une grammaire anglaise et retenait des mots.

Floricourt (ex-cordelier de Mantes), lavait des écuelles sous la cheminée.

Vallée (ex-curé de Limais), à la rouge trogne, à haute taille, parlait d'un ton véhément.

Bouteille (ex-prêtre de Magny, le traître), misérable, guettait les détenus comme le chat fait de la souris.

Mercier (ancien cuisinier, un peu fripon), faisait cuire des asperges dans une cruche au long cou – celle dans laquelle la cigogne servit à manger au renard – et les retirait avec un fil.

Dusouchet (ex-curé de Saint-Cyr), soufflait les deux tisons du foyer pour hâter l'ébullition d'un pot de 3 pieds afin de faire cuire deux œufs pour son dîner.

L'ex-curé de Mantes-la-Ville[?] (le pauvre homme), vieille mine sèche, vieille robe de chambre, vieux bonnet pointu, allait et venait dans les 10 pieds carrés de sa chambre sans dire un mot en dix heures.

Galimard (ex-cordelier de Magny, bavard), narrait à haute voix des anecdotes critiques.

Villers (ex-cordelier, de Magny, le butor), fumait à grandes bouffées.

De Bry (curé d'Omerville, le nabot), tricottait des bas et s'offrait pour arracher des dents.

Bertaux (curé de Joli-Village, l'imbécile), lisait du latin dans un livre gros.

Verdière (ex-curé de Saint-Gervais, le méchant), lisait, écrivait, philosophait, maudissait les cagots et faisait leur portrait.

Visseaux (ex-curé d'Arthies), poussait des soupirs: Ah mon Dieu! Quel ennui! Et la bile se manifestait jusque dans ses yeux.

Dufour (ex-curé de Jeufosse), sommeillait, tête penchée, sur son lit de sangles. (Le gros Dufour enveloppé d'une couenne de six pouces).

[?] Peut-être l'abbé Massé, en se basant sur les registre paroissiaux. [NDÉ]

Ringard (ex-curé de Banthelu), faisait sa barbe sans miroir.

Masselin (ex-curé de Magny), balayait la chambre commune.

Pelletier (ex-prêtre, vicaire de Magny), jouait au trictrac.

Avice (ex-prêtre de Mantes), dévidait du fil.

Le Rat (ex-prêtre, demeurant à Magnitot), le même dans le malheur que dans la fortune, donnait l'exemple de la fermeté, de la douceur, de la vertu : il faisait des notes.

Charpentier (garde de Rosny, honnête garçon), pleurait, et l'image de sa femme et de ses enfans était sans cesse dans son esprit.

Théodore (garde de Rosny), riait, et moins sensible de sa famille, il soutenait mieux l'éloignement..

Les quatre vigneron de Guerville (*Louis Beaucher, Turpin, Jean-Baptiste Beaucher, Martin Beaucher*) mangeaient une énorme soupe, assis par terre autour d'une terrine profonde et piochaient en cadence dans ce mortier qui faisait courber la cuiller de plomb.

Maurice Tolé (capitaine des gardes de Rosny), broyait dans le noir.

Perruque (ex-confesseur de nones), décidait, argumentait, théologifisait, et plein de son mérite, il ne parlait que de lui. Il écrivait au milieu du bruit pour se donner l'air important et ouvrait de tems en tems un livre d'hébreu, qu'il ne sait pas.

Le Père *Suisse* (ex-cordelier de Mantes, franc), se lavait la tête dans un grand seau d'eau fraîche.

Le Chartreux (ex-chartreux, ex-prêtre, triste statue), mangeait tranquillement une petite écuellée de pommes de terre en marmelade. Il se croit encore à la Chartreuse et ne se sent point de la détention.

Pascal (ex-cordelier de Mantes, rusé), tirait sa jambe raccourcie par la goutte.

Galard (ex-prêtre de Mantes; quelle misère!), toussait, crachait, pansait un cautère, étamponnait un érysipèle, se faisait arracher six chicots d'en bas qui n'avaient de répondants en haut, et se couchait de faiblesse.

Cavelier (marchand de savon, le fripon), cachait des chandelles derrière la tapisserie pour tirer parti de sa détention et ne pas se trouver ruiné à plate-couture en sortant d'ici.

Tels sont, Citoyen Commissaire, les belles occupations d'hommes ordinairement utiles.

Le Commissaire. — Cela suffit, la séance est levée, je vais faire mon rapport.

Et la comédie se termine par un soliloque du philosophe résumant la situation, soulignant l'inconfort de la prison, l'inutilité de la détention et la soif de la liberté des détenus sans en excepter la sienne.

*
**

Si, suivant Ésope, la langue est la meilleure et la pire des choses, avouons qu'elle fut très funeste au charbonnier de Rosny qui parlait de Marat, mais, maniée par l'Abbé Verdière, elle ne pouvait être que bienfaisante à l'égard des détenus de la prison de Mantes. Ils furent tous libérés, aucun d'eux ne fut guillotiné.

L'esprit triomphe ici de l'ignorance et de la cruauté. Souhaitons qu'il en soit toujours de même.